

Juillet 2026

Le
Mag^{de}

ROQUEMAURE

L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

La Peña
del fuego
ambiance
le marché !



Petites villes
de demain

Mairie

LA NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE

Dossier

SPÉCIAL
BUDGET
2026

Jeunesse

CAP
SUR LA
JEUNESSE !

Le mot du Maire

Chères Roquemauroises, chers Roquemaurois,

C'est avec humilité, fierté et détermination que je m'adresse à vous aujourd'hui, à la suite de notre réélection à la tête de notre belle commune de Roquemaure.

Le résultat que vous nous avez accordé a été clair, fort et il témoigne de votre confiance, mais aussi de la reconnaissance d'un travail collectif mené avec sérieux, passion et engagement ! Depuis le début de mon engagement, j'ai eu à cœur de servir Roquemaure avec proximité, écoute et exigence. Aujourd'hui encore cette volonté reste intacte : continuer à faire avancer Roquemaure en restant attentive à vos besoins et en agissant dans l'intérêt de toutes et tous avec équité.

Je me suis entourée d'une équipe renouvelée à 30 %, vous la découvrirez plus en détail dans les pages suivantes avec les rôles et les missions de chacune et chacun. Ces femmes et ces hommes représentent leur quartier, tous les âges ou presque, des associations de notre commune ; vous les connaissez déjà pour la plupart, vous les rencontrez dans nos rues, lors de cérémonies ou encore de fêtes.

La feuille de route pour ce nouveau mandat reste la même ; ensemble avec tous les agents municipaux, les associations et les forces vives de notre commune, nous nous devons de :

- continuer à renforcer la qualité de vie,
- mener des projets utiles pour toutes et tous,
- soutenir notre tissu associatif et économique,
- préserver notre cadre de vie tout en relevant les défis environnementaux avec détermination,
- continuer d'agir avec proximité, transparence et efficacité,
- préparer l'avenir avec ambition et pragmatisme !

Plus que jamais nous souhaitons poursuivre notre action dans le dialogue, l'écoute et la participation de toutes et tous.

Roquemaure est une commune vivante, riche de ses habitants, de ses initiatives, de ses valeurs et c'est ensemble que nous continuerons à faire grandir notre commune et construire son avenir !

Notre commune va vivre cet été au rythme des soirées foodtrucks, des fêtes de la musique et votive, de la piscine municipale, la soirée théâtrale aux arènes...

Vous trouverez également dans ce numéro quelques rappels utiles avec l'arrivée des beaux jours ; nous savons combien les questions de tranquillité publique, de respect du voisinage et de préservation de notre cadre de vie sont essentielles.

Quelques gestes simples, quelques attentions réciproques, permettent à chacun de profiter pleinement de cette période estivale dans un esprit de respect, de sérénité et de convivialité.

L'approche de l'été nous invite également à renforcer notre vigilance face aux épisodes de fortes chaleurs. Comme chaque année, la commune met en place son dispositif de veille saisonnière afin d'accompagner les personnes les plus vulnérables. Cette solidarité concrète fait partie des valeurs qui nous rassemblent. Veiller sur les plus fragiles, maintenir le lien, prévenir plutôt que subir.

Profitez, vivez, et faites attention à vous.

Bien à vous

Nathalie Nury,

Maire de Roquemaure,

Vice-présidente du Département du Gard.

Restons connectés ensemble !



- > **www.roquemaure.fr** : en moyenne 1 000 lecteurs/semaine
- > **f Mairie de Roquemaure** : 3 500 followers
+ de 400 000 vues des posts en cumulé depuis janvier 2026
- >  1 080 personnes ont téléchargé **l'application Intramuros**
- > **3 panneaux lumineux** en LED pour un affichage dynamique des événements communaux et associatifs
- > **1 écran sur la façade de la mairie** pour les informations réglementaires



Devenez ambassadeurs de notre belle commune avec la casquette Roquemaure by Makaï en vente à l'accueil mairie !

Une équipe soudée au travail pour toutes et tous



Nathalie NURY
Mme le Maire

Le 15 mars, la liste Roquemaure ensemble, seule en lice, était élue au premier tour. Le 20 mars, le nouveau conseil municipal était installé et les délégations attribuées.

5 adjoints



Michel BERARDO
Urbanisme
et grands projets



Soraya BON
Associations



Philippe FAURE
Affaires scolaires



Lauriane GOMIS
Affaires sociales
et Petite enfance



Gille COLOMBIER
Fêtes, cérémonies
et protocole

7 Conseillers Municipaux délégués



Cora MUNOZ
CMJ et jeunesse



Marc COUZELAS
Environnement
et propreté



Nicole BOUCHE
Séniors



Arnaud CASTELL
Patrimoine
communal



Marie-Claire GRANIER
Petites Villes de
Demain, logement



Lionel JOURDAN
Sécurité et
risques majeurs



Sylvain REBOUL
Agriculture

14 Conseillers municipaux référents



Marie FAURE
Ma ville, ma santé



Maryvonne PUGIBET
Ma ville, ma santé



Stéphane GILLES
Informatique
et téléphonie



Sandrine COTTAZ
Jumelage
et CCAS



Claudine NOUVIAN
Jumelage
et CCAS



Christophe MORTREUX
Jumelage
et CCAS



Aude POUBLAN
Jumelage
et CCAS



Jackie BRUNET
Défense



Florence CHAFFARD
Culture et
médiathèque



Bruno BARRIERE
Culture et
médiathèque



Dominique GUSCHING
Culture et
médiathèque



Frédérique LECLERCQ
Cause animale



Isabelle ASSEMAT
Patrimoine



Frédéric UFFREN
Patrimoine

2 Conseillers municipaux et Conseillers communautaires



Philippe Inderbitzin



Solenne EMANUELLI

8^e Vice-président délégué aux finances, à la stratégie budgétaire et à l'évaluation des politiques publiques

Direction générale



Magali STEIN
dgs@mairie-roquemaure.fr

Christelle ARNHEM
dst@mairie-roquemaure.fr

04 66 90 54 34

Spécial Budget 2026

FONCTIONNEMENT

8 817 944€

Dépenses



Recettes



DEPUIS
2020

- > aucune augmentation des tarifs pratiqués par la commune
- > pas d'augmentation d'impôts
- > désendettement de la commune à hauteur d'1 million d'euros

INVESTISSEMENT 5 227 421€

Dépenses



OPÉRATION D'ÉQUILIBRE

977 529 €

Opérations d'ordre entre sections.

18,70 %



OPÉRATIONS PATRIMONIALES

860 000 €

Acquisitions et opérations patrimoniales.

16,45 %



REMBOURSEMENT EMPRUNTS

289 500 €

Remboursement des emprunts souscrits.

5,53 %



RESTES À RÉALISER 2025

1 131 371 €

Dépenses engagées non mandatées en 2025.

21,64 %



PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2026

1 946 400 €

Dépenses d'équipement prévues dans le cadre du PPI 2026.

37,23 %

Recettes



REPORT DE L'EXCÉDENT ANTÉRIEUR

619 447 €

Excédent de fonctionnement reporté.

11,85 %



RESTES À RÉALISER 2025

1 432 649 €

Recettes certaines non encaissées en 2025.

27,40 %



VIREMENT D'ÉQUILIBRE

1 578 124 €

Virement de la section de fonctionnement.

30,19 %



OPÉRATIONS PATRIMONIALES

860 000 €

Cessions, participations et autres opérations patrimoniales.

16,45 %



AMORTISSEMENTS MATÉRIELS

428 200 €

Amortissements des biens et immobilisations.

8,19 %



DOTATIONS FCTVA TAXE AMÉNAGEMENT

308 999 €

Dotations et compensations fiscales perçues.

5,90 %

RETOUR SUR...



Elle est née le 14 août à Roquemaure ! **Elle s'appelle Héloïse.** Une petite princesse pressée de rencontrer ses parents et son grand frère Orion !



Mireille SAVREUX, professeure de sport aux écoles, est sacrée vice-championne du monde de Judo, catégorie vétéran !



Rentrée des acteurs économiques

Rendez-vous, devenu régulier, est pris avec les forces vives économiques de la commune pour échanger sur les actions municipales menées en direction des commerces et entreprises et échanger sur les besoins des acteurs économiques locaux.

Visite de Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie



Des mains de la directrice de cabinet du Préfet du Gard, **le chef de la Police Municipale, Nordine BEDDOUR**, reçoit la médaille de la sécurité intérieure pour des actions de prévention et médiation auprès du jeune public !



**Vous étiez 600
à la cérémonie
des vœux 2026 !**



Félicitations à Émilie MAGREZ et Brice PONTET de la Chèvrerie d'Émilie qui décrochent la médaille d'or pour leur bûche de chèvre cendrée !

**Franc succès pour la chasse aux œufs
à l'EHPAD Les Lavandines !**



Plus de 60 enfants ont participé à cette après-midi conviviale gratuite et ouverte à tous, organisée par la municipalité : Lauriane GOMIS, adjointe au maire en charge de l'enfance, et Cora MUNOZ, conseillère déléguée au CMJ et à la jeunesse.



La Présidente du Conseil départemental du Gard, Françoise LAURENT-PERRIGOT a cédé à la commune le terrain de l'ancienne gendarmerie pour la construction de la nouvelle école maternelle.



Madame le Maire était présente à l'assemblée générale de l'association des maires du Gard pour la réélection du Président Philippe RIBOT.

Enfance - Jeunesse

UN NOUVEAU CHEF À LA CANTINE SCOLAIRE

En octobre, la commune a accueilli un nouveau chef de cantine, Sébastien BLANC.

Professionnel expérimenté et spécialisé dans les normes HACCP, il met chaque jour son savoir-faire au service des enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Avec son équipe, ce sont près de 400 repas préparés quotidiennement à partir de produits frais. Une attention particulière est portée à la qualité des menus, à l'équilibre alimentaire et au plaisir de manger, afin d'offrir aux élèves une restauration saine et savoureuse.

Le projet porté par Sébastien BLANC s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale et intercommunale

d'application de la loi loi EGalim en restauration scolaire. La part des produits biologiques a ainsi été renforcée dans les menus proposés aux enfants, avec une volonté affirmée de privilégier une alimentation plus durable et responsable.

Au-delà de la qualité nutritionnelle, la cantine est également un lieu de découverte et d'ouverture culturelle. Régulièrement, les enfants voyagent à travers des « menus du monde », une initiative qui éveille leur curiosité et leur permet de découvrir de nouvelles saveurs.

Très impliqué dans la vie de la com-



mune, Sébastien BLANC participe également aux travaux et à l'évolution de la cantine, en y apportant son expertise professionnelle, afin d'améliorer encore les conditions de préparation et d'accueil.

Une chose est sûre : les enfants se régalaient chaque jour, et cela se voit dans les assiettes... comme dans les sourires !

LES TRAVAUX

Après le bâtiment Camus, c'est au tour du bâtiment Gérard Philippe et de la cantine de bénéficier de travaux d'amélioration et de rénovation énergétique dès les vacances scolaires.

Pour le bâtiment Gérard Philippe, les travaux ont pour objectif d'**améliorer le confort des usagers tout en réalisant des économies énergétiques** sur le fonctionnement du bâtiment. Ainsi, une isolation sera posée en extérieur et les principales menuiseries changées pour limiter les déperditions de chaleur en hiver et limiter la chaleur l'été. À l'intérieur du bâtiment, des travaux sur le chauffage et la ventilation permettront d'optimiser le bien-être des usagers tout en limi-

tant les coûts d'exploitation.

La cantine, quant à elle, fera l'objet de nombreuses modifications :

- la création d'un vestiaire adapté et d'une buanderie pour le personnel,
- l'optimisation de l'espace réserves,
- la création de nouvelles salles de préparation des repas : une légumerie et salle de préparation des plats froids,
- un cloisonnement entre la salle des préparations chaudes et la salle de plonge,
- une reprise des plafonds des réfec-

toires avec des plaques acoustiques améliorant le confort phonique,

- une reprise du système de chauffage et de ventilation,
- la reprise de certaines menuiseries.

Tous ces travaux vont contribuer à répondre à de nouvelles exigences réglementaires et à offrir aux enfants et agents un espace plus agréable.



LES ATSEM : DES PROFESSIONNELLES ESSENTIELLES AU QUOTIDIEN DE NOTRE ÉCOLE

Elles accueillent les enfants dès le matin, accompagnent les apprentissages, préparent les activités... Les ATSEM occupent une place essentielle dans la vie de notre école maternelle.

Dans notre commune, 8 ATSEM œuvrent chaque jour aux côtés des enseignants pour offrir aux enfants un environnement sécurisant, bienveillant et propice à l'éveil.

Elles s'appellent Adeline, Marjorie, Sylvie, Isabelle, Magali, Sylvie, Lénie, et Daphné. Placées entre la mairie et l'Éducation nationale, cette double hiérarchie demande professionnalisme et engagement.

Au-delà des tâches visibles, leur rôle humain est considérable. Elles participent pleinement au développement de l'autonomie des enfants, à leur socialisation et à leur bien-être durant des années décisives de leur vie.

Ce métier exigeant mérite d'être mieux connu et davantage reconnu.

POPULATION SCOLAIRE



AUTOUR DU DEVOIR DE MÉMOIRE

À l'initiative du comité local du Souvenir Français, Messieurs PORTE et DULAC mèneront, durant l'année scolaire 2026-2027, un projet pédagogique en partenariat avec l'école de la commune.

Les élèves seront invités à réfléchir aux symboles de la République et à la signification des cérémonies patriotiques à travers une démarche à la fois citoyenne et créative.

Ce travail aboutira à la création d'un drapeau original imaginé à partir des dessins réalisés par les enfants.

Au-delà de l'aspect artistique, ce projet permettra aux élèves de mieux comprendre les valeurs républicaines, le devoir de mémoire et l'importance des commémorations dans la transmission de notre histoire collective.



LA MÉDIATHÈQUE MARC ALYN S'ÉQUIPE

La médiathèque poursuit le développement de tapis de lecture destinés aux jeunes enfants. Ces supports ludiques et interactifs permettent de découvrir les histoires de manière participative grâce à des éléments en tissu et des illustrations en relief.

Cette initiative contribue à favoriser l'éveil culturel et le plaisir de la lecture auprès des familles.



UN ESPACE SNOEZELLEN À LA CRÈCHE

Un espace Snoezelen a été aménagé au sein de la crèche, concrétisant ainsi un projet pédagogique porté par la structure.

Le Snoezelen, contraction des mots néerlandais "snuffelen" (explorer) et "doezelen" (se relaxer), est une approche multisensorielle qui offre un espace de détente et de découverte aux petits de la crèche, du LAEP et du RPE. La mise en place de cet espace constitue **une belle avancée au service de l'épanouissement des enfants accueillis.**



CYCL'ECOLO TOUR DE LA RÉCRÉ DANS LE CADRE DE LA CTG

Dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale), les jeunes de l'ALSH de Roquemaure ont eu le plaisir de participer au Cycl'Écolo Tour 2026 organisé à Velleron.

Cette action illustre pleinement la dynamique de coopération entre les communes et les différents services éducatifs du territoire, permettant de construire ensemble des projets pédagogiques communs autour de valeurs fortes telles que le sport, la citoyenneté et la sensibilisation à l'environnement.

Au cours de cette semaine riche en découvertes, les enfants ont partagé **une expérience à la fois sportive et éducative autour de la pratique du vélo et des enjeux écologiques.** Cette rencontre a également favorisé les échanges entre jeunes issus de plusieurs communes, renforçant ainsi les liens et l'esprit de coopération portés par la CTG. Les participants ont eu la chance de rencontrer Aurélien FONTENOY, champion du monde de VTT trial, dont le parcours et les démonstrations ont suscité admiration et enthousiasme auprès des enfants. Une expérience fédératrice qui restera un très beau souvenir pour les jeunes de l'ALSH de Roquemaure.

Pour le dernier jour du Cycl'Écolo Tour à Saint-Saturnin-lès-Avignon, les jeunes ont participé à différentes activités autour du sport et du dépassement de soi, avec notamment un biathlon très apprécié. Ils ont également assisté à la projection du film de Maxime REY retraçant son incroyable tour du monde à vélo : 57 000 kilomètres parcourus à travers 52 pays, des paysages extrêmes et des rencontres humaines marquantes. Une aventure qui invite à ralentir, à découvrir le monde autrement et à partir à la rencontre de soi-même. **Une action inspirante pour nos jeunes !**



Enfance - Jeunesse

LES 30 ANS DE LA RÉCRÉ

Le service périscolaire et centre de loisirs La Récré a célébré ses 30 ans d'existence entouré des équipes d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que des familles.

Depuis 1995, la structure accompagne les enfants et les familles roquemauroises à travers l'accueil périscolaire, les mercredis, les vacances scolaires et, plus récemment, le temps méridien.

Née de l'évolution des premiers services périscolaires de la commune, La Récré a grandi au fil des années afin de répondre aux besoins des familles. D'abord installée dans des locaux modestes, la structure s'est progressivement développée avec l'agrandissement des espaces d'accueil puis l'ouverture, en 2008, du pôle actuel regroupant les activités périscolaires et extrascolaires.

Aujourd'hui, La Récré poursuit sa mission éducative en proposant aux enfants un cadre bienveillant et dynamique, à travers des projets pédagogiques autour du vivre-ensemble, du développement durable, du recyclage, du potager et de la consommation responsable.

Depuis 30 ans, des générations d'enfants y grandissent, apprennent à partager, à coopérer et à vivre ensemble. **Cet anniversaire vient saluer l'engagement des équipes qui, au quotidien, contribuent à faire de La Récré un lieu essentiel de la vie locale.**



LES ÉCOLES À LA FÊTE !

Fin juin, les écoles maternelle et élémentaire ont célébré leur traditionnelle fête de fin d'année dans une ambiance conviviale et festive.

Parents, enfants et équipes éducatives se sont retrouvés pour partager un moment riche en émotions. Les élèves ont offert au public des spectacles de grande qualité, préparés avec enthousiasme tout au long de l'année. Chants, danses et représentations ont rythmé cette belle soirée sous les applaudissements des familles.

Un grand bravo aux ATSEM, aux enseignants et surtout aux enfants pour leur investissement et leur énergie qui ont permis de faire de cette fête une véritable réussite.

Félicitations également à l'APE – Sou des écoles pour l'organisation de la soirée mousse dans l'enceinte de l'école élémentaire, qui a rencontré un très beau succès et réuni de nombreux participants dans une ambiance joyeuse.



De beaux moments qui clôturent l'année scolaire de la plus belle des manières.



UN PUMPTRACK À MIÉMART

Avec les vacances scolaires, c'est un nouvel équipement sportif qui a fait son apparition dans la zone de loisirs de l'île de Miémart.

En effet, dans les premiers jours de juillet, petits et grands pourront s'essayer à la glisse sur un pumptrack.

Ce projet, initié par la commune, permettra d'une part d'accroître l'offre sportive sur le territoire communal et d'autre part d'aménager un lieu de convivialité et d'échanges avec l'installation aux abords de ce nouvel équipement de quelques tables de pique-nique.

Pour mener à bien ce projet, la commune a été accompagnée de Victor BRÉVIÈRE de Skatepark Design Architecte pour l'élaboration du dossier technique et par l'entreprise Vélosolutions pour la réalisation. L'État a participé à son financement.



LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS OFFICIELLEMENT INSTALLÉ

Le nouveau conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) a été officiellement installé le 14 avril dernier.

Présidé de droit par Madame le Maire Nathalie NURY, il est composé de 17 membres réunissant élus municipaux et représentants du tissu associatif local.

Cette nouvelle équipe s'organise autour de deux collèges équilibrés : huit élus désignés par la commune et huit représentants du monde associatif. Parmi les nouveaux membres figure Johanna PANÉ, infirmière en pratique avancée et présidente de la CPTS, dont l'arrivée traduit la volonté de renforcer les liens entre le CCAS et les acteurs de santé du territoire.

Lors de cette première séance, Lauriane GOMIS a été élue vice-présidente et Marc CERDA vice-président délégué. La responsable du CCAS, Ursula CHOMEZ, a présenté les différentes missions de la structure, distinguant les compétences obligatoires des actions facultatives menées au service des habitants.

À cette occasion, une commission des secours exceptionnels, composée de cinq membres, a été créée.

Elle aura pour rôle d'étudier les situations individuelles les plus fragiles, nécessitant un accompagnement spécifique du CCAS. Les administrateurs ont également adopté à l'unanimité plusieurs dispositifs d'aides facultatives destinés à soutenir les habitants dans leur quotidien : aides à la mobilité, aux vacances, au permis de conduire ou encore au BAFA.

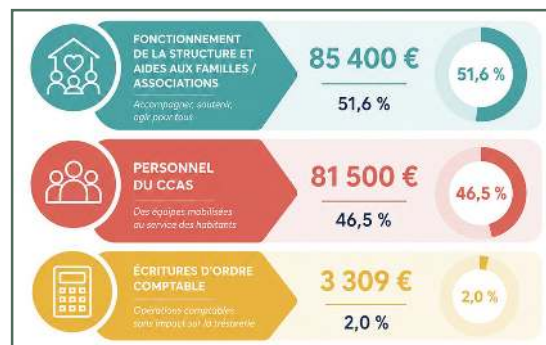
Autre étape importante de cette installation : le lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Cette démarche permettra de dresser un état des lieux précis des besoins de la population et de définir les grandes orientations du CCAS pour les six prochaines années. L'objectif est de mettre en place des actions concrètes, adaptées aux réalités et aux attentes des habitants.

Madame le Maire a enfin réaffirmé sa volonté d'élargir le nombre de bénéficiaires des

aides proposées par le CCAS, estimant que davantage de familles et de personnes pourraient être accompagnées. Une réflexion sera également engagée sur l'évolution des critères d'attribution et sur le renforcement de la communication autour des dispositifs existants.

« Le CCAS est le maillon essentiel de la solidarité locale » a rappelé Nathalie NURY, en invitant administrateurs et équipes à poursuivre un travail collectif au plus près des besoins de la population.



FÊTE LA DIFFÉRENCE : LE PREMIER FORUM AUTOUR DU HANDICAP

Une belle initiative a vu le jour le 10 juin avec la première édition de « Roquemaure fête la différence » : **une journée pour sensibiliser, échanger et surtout faire tomber les idées reçues autour du handicap.**

Au programme : rencontres, ateliers immersifs, découvertes sensorielles, démonstrations et moments de partage... parce que mieux comprendre, c'est déjà mieux inclure. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



Le repas des aînés de la commune aura lieu le 10 décembre midi à la salle des fêtes
INSCRIPTIONS du 1^{er} au 30 novembre

NAVETTE SÉNIORS

Une équipe renouvelée de bénévoles, placée sous la houlette de Dominique GUSHING et Jackie BRUNET, conduira désormais les seniors dans leurs déplacements pour les courses ou rendez-vous médicaux. La navette gratuite fonctionne tous les mardis, jeudis et vendredis matins.

Les nouveaux bénévoles :

Hervé DUQUESNOY
Albert GIORDANO
Pierre MICHAUD
Christian POTHION

Pour prendre rendez-vous : 04 66 90 54 27



« MA VILLE, MA SANTÉ » : UNE NOUVELLE DÉLÉGATION AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

Parce que la santé ne se résume pas uniquement aux soins médicaux, la municipalité a souhaité créer une délégation transversale intitulée « Ma Ville, Ma Santé », confiée au docteur PUGIBET et à l'infirmière Marie FAURE, toutes deux conseillères municipales.

Cette nouvelle délégation a pour ambition de placer la santé et le bien-être au cœur des politiques publiques locales, en agissant au plus près des besoins des habitants, à tous les âges de la vie.

Une approche globale de la santé

Aujourd'hui, la santé dépend de nombreux facteurs du quotidien : accès aux soins, activité physique, alimentation, environnement, mobilité, lien social, prévention ou encore santé mentale. La commune souhaite donc développer une démarche globale et coordonnée, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire : profession-

nels de santé, associations, établissements scolaires, services sociaux, clubs sportifs et partenaires institutionnels.

**La santé est l'affaire de tous.
L'objectif de cette délégation
est de développer des actions
concrètes, accessibles et utiles
à l'ensemble des habitants.**

Des actions concrètes pour les habitants

La délégation « Ma Ville, Ma Santé » travaillera autour de plusieurs priorités comme favoriser l'accès aux soins

et lutter contre l'isolement médical, développer la prévention et le dépistage, accompagner le bien vieillir, sensibiliser les jeunes aux enjeux de santé, promouvoir une alimentation équilibrée ou encore agir pour la santé environnementale et la qualité de vie.

Une santé de proximité

Avec cette nouvelle délégation, la municipalité affirme sa volonté de faire de la santé une priorité du quotidien, dans une logique de proximité, de prévention et d'écoute. L'objectif est simple : contribuer à une ville plus attentive, plus solidaire et plus favorable à la qualité de vie de chacun.

L'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

La Maison de santé pluriprofessionnelle de Roquemaure, située rue du Rhône, poursuit son développement et s'agrandit.

Pour accompagner cette évolution, les agents des services techniques ont été mobilisés. L'ancien local de l'Espace Jeunes a été en partie réaménagé en régie : nettoyage complet des locaux et travaux de peinture ont été réalisés par les équipes.

Ont été créés une salle de réunion et le bureau de la coordination de la Maison de santé. L'espace ainsi libéré dans le bâtiment principal a permis la création de deux cabinets médicaux supplémentaires.

L'agrandissement de la MSP constitue un signal positif pour l'offre de soins et le dynamisme de la commune.



LA CPTS DE L'OLIVIER OFFICIELLEMENT INAUGURÉE

En octobre dernier, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de l'Olivier a été officiellement inaugurée à Saint-Laurent-des-Arbres, en présence des représentants de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la CPAM du Gard, des élus locaux et des professionnels de santé du territoire.

Cette signature a marqué une étape importante pour notre territoire.

La CPTS de l'Olivier a pour objectif de renforcer la coopération entre les différents acteurs de santé afin d'améliorer l'accès aux soins pour les habitants et de faciliter le parcours des patients. Elle permettra également de mieux coordonner les actions de prévention et d'accompagner les professionnels de santé dans leur exercice quotidien.

Lors de cette soirée, Johanna PANÉ, présidente de la CPTS de l'Olivier, a rappelé la **volonté commune de « travailler ensemble » pour répondre aux besoins du territoire et développer des projets de santé adaptés à la population.**

La CPTS de l'Olivier couvre plusieurs communes du secteur : Montfaucon, Lirac, Saint-Geniès-de-Comolas, Tavel, Roquemaure, Saint-Laurent-des-Arbres, Rochefort-du-Gard, Pujaut et Sauveterre.

Cette nouvelle dynamique territoriale témoigne d'un engagement collectif fort en faveur d'une offre de soins de proximité, coordonnée et accessible à tous.



IPA : QU'EST CE QUE C'EST ?

L'infirmière en pratique avancée est une infirmière diplômée avec une formation universitaire supplémentaire (2 années de spécialisation) spécialisée dans le suivi de certaines maladies chroniques (diabète, maladie, cardio-vasculaire, BPCO, asthme, maladie de Parkinson, épilepsie, démence) et dans l'accompagnement des patients au long cours.

Elle peut recevoir les patients en consultation, réaliser des évaluations cliniques, renouveler ou adapter certains traitements, prescrire des examens de suivi et accompagner les patients dans leur parcours de santé.

Son rôle ne remplace pas celui du médecin traitant : nous travaillons ensemble, en équipe.

L'objectif est d'offrir un suivi plus régulier, plus de temps d'écoute et une meilleure coordination des soins.

L'IPA permet ainsi de faciliter l'accès aux soins, de renforcer le suivi des patients et de répondre aux besoins de santé de manière complémentaire avec les médecins de la maison de santé.

LE JEU DE JOHANNA RÉCOMPENSÉ

Johanna PANÉ a mis au point un jeu de société pour sensibiliser les personnes de plus de 65 ans à l'importance de la vaccination.

C'est un outil ludique qui permet d'aborder simplement les recommandations vaccinales, de répondre aux questions et de lutter contre les idées reçues, dans un moment d'échange convivial et décomplexé.

Ce projet a été récompensé dans le cadre de la prévention et de l'éducation en santé, lors des Journées de la Pratique Avancée (les journées ANFIPA) avec un prix soutenu par un laboratoire pharmaceutique.



Sécurité - Prévention

APPRENDRE À SE CONNAÎTRE POUR MIEUX SE COMPRENDRE

Dans le cadre des actions de prévention du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), la commune de Roquemaure poursuit ses initiatives visant à renforcer les liens entre la jeunesse et les forces de sécurité intérieure.

Parmi les temps forts récemment organisés figurent la participation du 1^{er} Régiment Étranger de Génie lors d'une démonstration de matériels ouverte à la population et aux enfants du péricolaire « La Récré », ainsi que le « Rallye Petit Citoyen », piloté par la gendarmerie.

56 élèves de CM2 de l'école élémentaire Camus ont participé à cette opération citoyenne portée par la Maison de Protection des Familles de la gendarmerie du Gard. Répartis en plusieurs groupes, les enfants ont découvert de manière ludique les métiers de la sécurité, du secours et de la solidarité à travers différents ateliers animés par la mairie, la police municipale, les sapeurs-pompiers, le CCAS, les associations patriotiques et la gendarmerie. Les élèves ont notamment

pu essayer le radar de la police municipale, découvrir les équipements des gendarmes ou encore monter dans le camion de lutte contre les feux de forêts des pompiers. L'après-midi s'est conclue par une montée des couleurs au son de la Marseillaise, avant la remise des passeports « Petit Citoyen ». Les élus municipaux ont également offert aux enfants un drapeau français et le livret « Touche pas aux écrans » du professeur Gilles Roumieux et ses élèves, afin de les sensibiliser aux dangers de l'addiction numérique.

À travers ces actions, la commune affirme sa volonté de rapprocher les jeunes générations des acteurs de la sécurité, de transmettre les valeurs citoyennes et de mieux faire connaître les missions essentielles des forces de l'ordre.



NOTRE NOUVEAU CHEF DES POMPIERS DE ROQUEMAURE

Bienvenue à Olivier JOUAN, nouveau chef du centre de secours de la commune.

Auparavant affecté chef de centre à Beaucaire puis au pôle formations du groupement territorial Vallée du Rhône, le lieutenant JOUAN a pris ses fonctions le 4 mai.

Il succède au lieutenant Dominique FOURNIER et son adjointe l'adjointe cheffe Céline IMBERT partis en mobilité, respectivement à Bagnols et Barjac. Belle continuation à eux !

Lors de la journée nationale des sapeurs-pompiers qui s'est tenue à Nîmes le 13 juin, 4 pompiers de Roquemaure ont reçu des lettres de félicitations :

Gérald ALVAREZ, Djibril ATTALAUZITI, Yoan LEGRAND et Teddy VEGA.

Le centre de secours est un partenaire indispensable de la mairie, au service des habitants et de la sécurité de tous !



DES FÉLICITATIONS !

Lors de l'inspection annoncée de la brigade, le 31 mars dernier, le capitaine Loïc PINAULT, commandant la Communauté de brigades (COB) Roquemaure-Rochefort-du-Gard, a reçu une lettre de félicitations des mains de son chef, le commandant Julien DELOBEL.

Cette distinction récompense son engagement, son professionnalisme et son investissement quotidien au service de la sécurité de nos concitoyens.

Elle souligne également son action dans la conduite du changement et l'optimisation du fonctionnement du service, contribuant ainsi à renforcer l'efficacité opérationnelle de son unité.

Les gendarmes GUICHARD et GROSSI RICIERI ont également été félicités par leur hiérarchie.

Au-delà de ces reconnaissances individuelles, ces lettres de félicitations mettent en lumière le travail accompli chaque jour par l'ensemble des militaires de la COB au bénéfice de la population.

Toutes nos félicitations à nos gendarmes pour ces distinctions pleinement méritées !



PRÉVENTION NOYADES

Chaque année, les noyades accidentelles sont responsables de plus de 1 000 décès en France, dont environ la moitié entre juin et septembre. Quelques conseils :

- Apprenez à nager à vos enfants dès le plus jeune âge.
- Ne laissez jamais vos enfants seuls au bord ou dans l'eau.
- Restez toujours attentifs à vos enfants dès qu'ils se baignent, même si la zone de baignade est surveillée.
- Vérifiez les équipements de sécurité (bouées, brassards, alarme piscine...)
- Attention aux plongeurs et « sauts acrobatiques » dans les rivières.
- Attention à l'hydrocution déclenchée par une différence de température trop brutale entre une exposition à forte chaleur au soleil et un refroidissement brutal lié à la fraîcheur de l'eau, d'une rivière par exemple.
- Ne pas surestimer ses forces à partir d'un certain âge ou lorsqu'il y a du courant dans la zone de baignade.
- Attention aux bateaux à moteur lors des baignades en « eau libre ».

Restez prudents et ayez du bon sens, la baignade doit rester un moment de détente et non se transformer en catastrophe.

SESSION 2026/2027

PRÉPARATION MILITAIRE MARINE VAUCLUSE

HONNEUR - PATRIE - VALEUR - DISCIPLINE



PRÊT À EMBARQUER ?
LA MARINE DU VAUCLUSE T'ACCUEILLE

REJOINS NOUS VIA
CE QR CODE



@PMM_VAUCLOSE



Depuis 2021, le maire a interdit la vente, la détention et la consommation de Protoxyde d'azote pour les mineurs sur la commune de Roquemaure. (ARP 2021_039)

5 NOUVEAUX RÉFÉRENTS PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion des référents de proximité s'est tenue récemment, réunissant à la fois les référents déjà en fonction et de nouveaux participants venus s'informer sur ce dispositif. Le capitaine de gendarmerie a apporté des éléments d'information sur l'évolution de la délinquance et le fonctionnement du réseau. Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment les faux démarchages, les arnaques informatiques et la cybercriminalité, ainsi que les violences intrafamiliales. Un rappel a également été effectué concernant la réglementation relative au protoxyde d'azote sur la voie publique. La réunion s'est poursuivie par des échanges et des retours d'expérience entre les référents et les forces de l'ordre.

Cette rencontre a permis de renforcer le réseau existant, avec le recrutement de cinq nouveaux référents.



POLICE MUNICIPALE		BILAN D'ACTIVITÉ	
1	VERBALISATIONS POUR INFRACTIONS RELEVÉES PAR LA POLICE MUNICIPALE	2	BILAN DES ACTIONS ET CAMPAGNES
	Stationnement gênant sur voie publique		Campagne de prévention stationnement gênant
	649		341
	Non respect de la zone bleue		Campagne de prévention liée à la propreté urbaine
	476		278
	Dépôts sauvages / abandon d'ordures		Mises en fourrière de véhicules
	69		83
	Excès de vitesse		Réquisition vidéo protection
	60		45
	Non respect de la signalisation routière		Opérations coordonnées avec la gendarmerie
	35		32
	Non respect du stationnement pour les personnes à mobilité réduite		Patrouilles de nuit
	38		16
	Stationnement gênant sur trottoirs		Actions de prévention routière
	32		42
	Absence port ceinture de sécurité		Actions sécurité civile
	15		115
	Conduite sans permis		Opérations tranquillité vacances
	2		46
			Médiations
			15
			Heures de patrouille pédestre
			1005h
			Heures de patrouille portée
			1653h
			Heures de présence de proximité auprès des administrés
			2145h

Retrouvez Valérie MABILLOT au secrétariat de la Police Municipale

Place de la Pusterle - 04 66 90 54 26
secretariat.police@mairie-roquemaure.fr

Sécurité - Prévention

LA MAIRIE VEILLE SUR VOTRE SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

■ Qu'est-ce qu'un ERP ?

Les ERP sont des bâtiments, locaux ou enceintes dans lesquels le public a un accès gratuit ou payant, libre ou restreint.

■ Les ERP sont-ils tous les mêmes face aux réglementations ?

Les ERP sont classés en 22 types suivant leur exploitation, ainsi qu'en 5 catégories et 4 sous-catégories suivant le nombre de personnes autorisées dans l'établissement.

■ Comment ouvrir, modifier ou rouvrir un ERP ?

Toutes créations, ouvertures, réouvertures après fermeture supérieure à 10 mois ou changement de destination des locaux doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie, afin d'effectuer une étude de dossier destinée à classer l'ERP et en définir le niveau de sécurité à appliquer. Il est compréhensible

que les maisons de retraite aient des normes de sécurité « différentes » que celles appliquées à un commerce alimentaire, par exemple.

La priorité en matière de sécurité étant l'évacuation et la sauvegarde du public, les ERP en étage ou en sous-sol auront des contraintes supérieures à ceux en simple rez-de-chaussée.

Dans le même esprit, les ERP recevant du public la nuit (hôtels) ou bien ceux fonctionnant avec de la « musique amplifiée » (bars, restaurants avec soirées musicales ou salle de festivités) auront des normes et obligations différentes de celles appliquées à un bureau de banque ou autres locaux de bureaux.

■ Qui contrôle et comment ?

Les demandes d'autorisation sont à déposer en mairie au service urbanisme. Les différentes démarches à suivre et la constitution des dossiers vous y seront expliquées.

Une « pré-visite » est assurée par l' élu délégué à la sécurité et l' élu adjoint à l'urbanisme afin de vous orienter et de vous accompagner dans la constitution et le dépôt de votre dossier.

En fonction du classement de votre ERP (type et catégorie), la Sous-commission Départementale de Sécurité pourra se réunir pour une visite avant validation. Cette visite sera effectuée par un Sapeur-Pompier préventionniste et l' élu municipal délégué à la sécurité en présence du responsable de l'établissement.

■ Suivi des ERP

Les ERP de la commune sont référencés et « suivis » par les services de la mairie. En fonction de l'effectif pouvant être reçu et de leur classement, les ERP peuvent faire l'objet de visites dites « périodiques » allant d'une visite annuelle à une visite tous les cinq ans.

STOP INCIVILITÉS !



La commune déplore le nombre de dégradations au gymnase Guy Pecoul et demande à chacun de respecter cette infrastructure, essentielle pour la pratique du sport de tous.

RAPPELS

■ Pour assurer la tranquillité des habitants, l'arrêté 2024_073 prescrit la **fermeture des commerces de 23h00 à 6h00 du matin.**

■ Par arrêté 2026_026, le maire a **interdit le passage des poids lourds de plus de 19 tonnes** rues P. Semard, des vigneron, de la Vigourousse et de l'apparan (sauf desserte locale).

EXERCICES COORDONNÉS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES ADMINISTRÉS

La Police Municipale, la gendarmerie et les pompiers de Roquemaure participent régulièrement à des exercices interservices.

Ces entraînements communs, basés sur des simulations de situation, permettent d'améliorer la coordination entre les différents acteurs de la sécurité et du secours, de renforcer les réflexes opérationnels et de mieux préparer les interventions réelles.

Essentiels pour garantir une action rapide, efficace et sécurisée, ces exercices contribuent directement à la protection des personnes et des biens au bénéfice de l'ensemble des administrés.



Animation de la vie locale

L'AGENDA DES SORTIES

- **13 juillet** > Repas républicain Place de la mairie
- **16 juillet** > Séance ciné plein air Jardins de la médiathèque
- **29 juillet** > Ventre glisse géant
- **13-16 août** > Fête de la Saint-Roch
- **5 septembre** > Matinée des associations
- **12 septembre** > Fête de la Jeunesse
- **28 septembre** > Rentrée économique
- **18 octobre** > Octobre Rose
- **19 décembre** > Marché de Noël

PISCINE MUNICIPALE : HORAIRES D'ÉTÉ

Jusqu'au 30 août, la piscine est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche et jours fériés de 13h à 19h.

Rappel : pas de short de bain, pas de jeux de ballon dans l'enceinte de la piscine municipale (règlement 2025_058)

LA GRAINOTHÈQUE DE LA MÉDIATHÈQUE : ÉCHANGEZ, SEMEZ, PARTAGEZ !

La médiathèque Marc Alyn accueillera prochainement une Grainothèque, un espace gratuit dédié à l'échange de graines de fleurs, de fruits et de légumes biologiques.

Le principe est simple : chacun peut déposer ou prendre des graines librement, sans obligation de troc immédiat. **L'objectif ? Favoriser la biodiversité locale, préserver les variétés adaptées à notre région et encourager le partage des savoir-faire entre jardiniers de tous âges.**

Des sachets sont mis à votre disposition sur place. Afin que chacun puisse en profiter, nous vous invitons à choisir jusqu'à trois sachets de graines par foyer. N'hésitez pas également à enrichir le classeur de la Grainothèque avec vos conseils de jardinage, astuces ou recettes !

Constituée grâce aux dons de jardiniers locaux, la Grainothèque est une invitation à cultiver la nature, le partage et la convivialité. À vos dons !

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe »
Jules Renard

Patrimoine et culture

PANNEAUX PATRIMONIAUX

À Roquemaure, le patrimoine se découvre désormais autrement.

La commune enrichit son offre touristique avec un parcours mêlant panneaux physiques et contenus numériques accessibles via des QR codes.

Installés sur des sites emblématiques — collégiale, château et berges du Rhône — **ces supports invitent visiteurs et habitants à plonger dans l'histoire locale** à travers des vidéos immersives.

Ce dispositif innovant, pensé pour tous les publics, valorise l'identité roquemauroise tout en s'inscrivant dans une dynamique d'attractivité territoriale.

Entre tradition et modernité, Roquemaure propose une expérience culturelle vivante, idéale pour une halte curieuse au cœur d'un patrimoine remarquable. N'hésitez pas à découvrir !



HOMMAGE À MARC ALYN

Marc ALYN demeure une voix singulière et lumineuse de la poésie française contemporaine.

Écrivain, poète et homme de culture, il a consacré sa vie à faire dialoguer les mots, les émotions et le regard porté sur le monde. Son œuvre, sensible et profondément humaniste, continue de toucher lecteurs et amoureux de poésie.

Disparu le 7 décembre 2025 à l'âge de 88 ans, Marc ALYN laisse derrière lui une œuvre majeure, marquée par la liberté, le voyage, la mémoire et l'émerveillement poétique.

La commune est fière que la médiathèque porte aujourd'hui son nom, perpétuant ainsi le souvenir d'un auteur dont les textes invitent à la réflexion et au partage. Hommage lui a été rendu le 10 avril par la compagnie de théâtre « Ça ira », en présence de son épouse, témoignant ainsi de l'attachement toujours vivant à son œuvre et à son héritage littéraire.

MÉDIATHÈQUE MARC ALYN

SPECTACLE POÉTIQUE

10 AVRIL 18H00



HOMMAGE À MARC ALYN

CIE "ÇA IRA"

GRATUIT

RÉSERVATION CONSEILLÉE 04.66.82.80.30

WWW.ROQUEMAURE.FR

Économie locale

ROQUEMAURE, TERRE DE TALENTS !

Plusieurs producteurs, viticulteurs et restaurateurs de notre commune ont été récompensés à travers de prestigieuses distinctions.

Une belle reconnaissance qui met en lumière le dynamisme de notre territoire, la qualité de nos savoir-faire et l'engagement de celles et ceux qui participent chaque jour au rayonnement de Roquemaure.

Le domaine Le Clos des Sources, les Vignobles Assemat, le Château Bouchassy et la cave coopérative Rocca Maura ont reçu des médailles pour la qualité de leur vin dans le cadre de plusieurs concours.

Enfin, le restaurant Tribu, mené par le chef Mathieu DESMAREST et son équipe, a décroché un Bib Gourmand, distinction qui récompense une cuisine de qualité et profondément ancrée dans les produits de notre terroir.

Au-delà des récompenses individuelles, ces distinctions illustrent la richesse agricole, viticole et gastronomique de notre commune.

Elles témoignent également de l'importance de soutenir nos producteurs locaux, les circuits courts et les jeunes générations qui choisissent de faire vivre et évoluer nos traditions.

Félicitations à tous ces ambassadeurs du savoir-faire roquemaurois.

Leur réussite est une fierté collective et contribue pleinement à l'attractivité et à l'identité de notre commune.

À travers eux, c'est toute la commune de Roquemaure qui est mise à l'honneur.

GRAND AVIGNON



COMMERCES, SIGNALEZ-VOUS !

La commune a refait toute la signalétique d'intérêt local pour améliorer la visibilité de ses services mais également celle des commerces.

Signalez-vous auprès du prestataire SICOM si vous souhaitez figurer sur une lame !



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ADER

L'Association des Entrepreneurs de Roquemaure poursuit son engagement au service du dynamisme économique de la commune.

À l'occasion de son assemblée générale, un nouveau bureau a été élu avec à sa tête Christian DESMAREST, désormais président de l'association. Cette transition s'inscrit dans la continuité du travail mené ces dernières années par la dynamique Laëticia VISSENAEKENS et l'équipe précédente pour valoriser les commerces de proximité, renforcer les liens entre entrepreneurs et proposer des animations appréciées des habitants. Marchés, événements festifs et initiatives locales ont permis de faire vivre le centre-ville tout au long de l'année.

La municipalité se félicite de cette belle énergie collective et adresse ses remerciements aux membres sortants comme à la nouvelle équipe, qui contribueront à poursuivre cette dynamique économique essentielle à l'attractivité et à la convivialité de Roquemaure. Un annuaire des commerces services et associations a été travaillé par l'ADER et a été distribué.

L'ADER travaille déjà à un prochain partenariat avec la mairie pour le marché de Noël. De surcroît, deux rencontres d'entrepreneurs de type Afterwork sont programmées en octobre et en décembre !



Prochainement : Les ATELIERS de l'ASPRE (zone d'Aspre)

4 min de l'échangeur Ag

ATELIERS & ENTREPÔTS NEUFS

- Show-room B2B
- Stockage et préparation
- Logistique légère (hors messagerie)
- Services techniques
- Production légère

À partir de 1 200 €/m² HT
De 102 m² à 615 m²

12 lots en V.E.F.A : **ROQUEMAURE (30)**

SEGARD TRANSAC

Contact et renseignements Tel : 06.62.54.84.05

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le réseau du Département du Gard WIGARD

■ **3 332 locaux raccordables sur 3 357**

(99,25% des locaux éligibles)

■ **2 096 clients finaux** soit 63% de commercialisation

Attention ! L'arrêt du cuivre est prévu d'ici fin 2030

ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE OPAH-RU

Lauréate du dispositif Petites Villes de Demain depuis 2020, la commune de Roquemaure a identifié la question de l'habitat en centre ancien comme priorité de sa revitalisation.

Pilotée par le Grand Avignon, l'étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU), a été lancée en octobre 2025. C'est l'opérateur URBANIS qui mène l'étude aux côtés des services du Grand Avignon et de la commune de Roquemaure. Sept mois après le début de cette étude, un atelier, une enquête de terrain, un diagnostic de territoire et des études de faisabilité plus tard, **la commune est à un carrefour décisionnel stratégique : quel scénario d'intervention privilégier pour les années à venir ?**

Dans la lignée des politiques publiques dédiées à l'amélioration de l'habitat (France Renov), la municipalité doit étudier, au regard des éléments fournis par le bureau d'études URBANIS, sa capacité et celle des partenaires financeurs à déployer une stratégie d'intervention pertinente et soutenable.

S'il apparaît clair que la mise en œuvre d'une OPAH-RU sur le territoire de la commune serait bénéfique pour l'amélioration de l'habitat en centre-ancien, les modalités doivent maintenant être discutées.



LEVER LES FREINS SOCIAUX POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Vous êtes bénéficiaire du RSA ? Rendez-vous à l'espace Clic pour bénéficier d'un accompagnement individualisé ! Grâce à ce dispositif, les participants sont soutenus dans leurs démarches liées au logement, à la santé, à la mobilité ou à l'accès aux droits. En levant ces freins, **le dispositif favorise la remobilisation, renforce l'autonomie des personnes accompagnées et crée les conditions d'un retour durable vers l'emploi ou la formation.**

Cette action est soutenue par le département du Gard.

JOB DATING DE L'ASPRE : UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !

Le 17 juin dernier, la salle La Petite Garrigue a accueilli le premier Job Dating de la zone d'activité de l'Aspre, organisé par France Travail Villeneuve-lès-Avignon, en partenariat avec la Ville de Roquemaure et l'association des entrepreneurs de l'Aspre.

Cet événement a rassemblé une soixantaine de demandeurs d'emploi venus rencontrer directement les recruteurs. Six entreprises de l'ASPRE étaient présentes pour proposer douze offres d'emploi et réaliser 87 entretiens dans plusieurs secteurs d'activité.

Cette matinée d'échanges a permis aux employeurs de découvrir des candidats motivés et qualifiés. La directrice de l'agence France Travail de Villeneuve-lès-Avignon, Claire Mazellier, le Président de l'association des entrepreneurs de l'ASPRE Olivier Thévenard et le maire de Roquemaure Nathalie Nury se sont félicités de cette première édition, qui **illustre pleinement la volonté de la commune et ses partenaires d'accompagner les initiatives favorisant l'emploi et le développement économique du territoire.** Au regard de ce succès, les partenaires souhaitent renouveler cette opération afin de continuer à créer des passerelles entre les entreprises locales et les personnes en recherche d'emploi.



CONTRAT DE VILLE : LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS 2026

Entrée officiellement dans le Contrat de ville du Grand Avignon au 1^{er} janvier 2026, la commune de Roquemaure et ses partenaires (Grand Avignon, Département, CAF) ont lancé fin 2025 l'Appel à Projets pour l'année 2026.

Cinq structures ont proposé un projet, toutes ont été retenues lauréates :

- **Le trait d'Union** (Jeunesse et famille)
- **UFOLEP30** (Santé)
- **Cultur'Air** (Végétalisation/nature comme vecteur de lien social)
- **CCAS et Relai emploi** (Ateliers numériques, lien social et insertion)

ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES

La commune a fait le choix d'une solution rapide, durable et économique.

Cette année, la commune a engagé une campagne d'entretien sur 17 voies communales grâce à une **technique innovante appelée Blow-Patch**, mise en œuvre par l'entreprise Via Patch.

Cette intervention permet de réparer efficacement les dégradations de chaussée — nids-de-poule, fissures ou arrachements — tout en limitant les coûts et les nuisances pour les habitants.

Une technique moderne et performante

Le procédé Blow-Patch repose sur une réparation projetée à haute pression. Concrètement, les zones abîmées sont nettoyées, puis un mélange d'émulsion et de gravillons est directement injecté dans les défauts de la chaussée.

Cette méthode présente plusieurs avantages :

Intervention rapide : les réparations sont réalisées en un temps réduit, ce qui limite les perturbations de circulation.

Circulation maintenue : les routes peuvent généralement être rouvertes immédiatement après l'intervention.

Traitement ciblé : seules les parties dégradées sont réparées, évitant des reprises lourdes et coûteuses.

Bonne durabilité : le procédé assure une excellente adhérence et ralentit la dégradation de la chaussée.

Moins de nuisances : chantier plus léger, moins de bruit et moins de matériaux transportés.

Un choix économiquement responsable

Face à l'augmentation des coûts d'entretien des infrastructures, la mu-

nicipalité a souhaité privilégier une solution à la fois efficace et maîtrisée financièrement. Le Blow-Patch permet en effet de réduire significativement les coûts par rapport à une réfection complète de voirie, de prolonger la durée de vie des routes existantes, d'intervenir de manière préventive avant que les dégradations ne nécessitent des travaux beaucoup plus lourds. Cette stratégie d'entretien raisonné contribue à préserver le patrimoine routier communal tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Une action concrète pour le cadre de vie

Avec cette campagne menée sur 17 voies communales, la municipalité poursuit son engagement en faveur de la sécurité, du confort de circulation et de l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de gestion durable et pragmatique des équipements communaux, au service de tous.



Parties de voies traitées au Blowpatch :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| - Carrefour Jeanne Barthélémy | - Rue de la vigoureuse |
| - Rue Jean Moulin | - Chemin de l'Hers |
| - Rue du 19 mars | - Chemin de Lirac |
| - Rue René Cassin | - Chemin du Coquillon |
| - Rue du serpolet | - Impasse Suzanne Imbert |
| - Rue placide cappeau | - Chemin de saint Joseph |
| - Rue Gérard Philippe | - Chemin des ponts longs |
| - Rue Voltaire | - Chemin de Truel |
| - Rue des vigneron | - Chemin du Gros Chêne |

La fontaine de la place de la Marie est à nouveau en eau !



Votre bien est-il préparé à la prochaine inondation ?

Protégez votre bien en contactant l'équipe ALABRI Gard Rhodanien

→ 07 69 21 88 64 → inondation@alabri-gr.fr

Diagnostic gratuit

Travaux subventionnés entre
**80% et 100% pour les particuliers et à 40%
pour les entreprises de moins de 20 salariés**



alabri-gr.fr



Conception et réalisation CO Mayane

RUE PAUL BERT

À partir du mois de septembre, le Grand Avignon engagera la réfection complète des réseaux humides de la rue Paul Bert, dans la continuité de la rue Victor Hugo.

Cette opération, entièrement financée et portée par notre agglomération, s'inscrit dans ses compétences en matière d'eau et d'assainissement.

Ce chantier a pu être priorisé grâce au travail de suivi et de défense mené par nos élus auprès du Grand Avignon, avec une volonté forte de coordination avec les projets portés par la commune. En effet, dès la fin de l'année débuteront également les travaux conduits conjointement avec le Département du Gard sur cette route départementale.

Ce programme prévoit une requalification complète de la voie, accompagnée d'une végétalisation destinée à améliorer le cadre de vie, l'esthétique urbaine et le confort des habitants.

Ces investissements témoignent d'une action concertée entre les différentes collectivités pour moderniser nos infrastructures et préparer durablement l'avenir de notre commune.

AMÉNAGEMENT CYCLABLE DÉPARTEMENTAL : DES TRAVAUX EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE

Le Département du Gard poursuit son engagement en faveur des mobilités douces avec la sécurisation du cheminement autour du giratoire de Miémar.

Cet aménagement vise à améliorer les déplacements des piétons et des cyclistes tout en renforçant la continuité de l'itinéraire de la ViaRhôna, axe majeur du tourisme à vélo et des déplacements du quotidien.

Grâce à un investissement de 93 000 €, les travaux réalisés permettent désormais des circulations plus sûres et plus confortables pour tous les usagers.

Cette opération s'inscrit dans une volonté plus large de favoriser les modes de déplacement respectueux de l'environnement, de réduire la place de la voiture sur les trajets courts et d'encourager les déplacements actifs au sein du territoire.

Le Département et les collectivités partenaires poursuivent également leur réflexion sur les futurs aménagements, notamment au niveau de la jonction vers le pont d'Orange, afin de renforcer encore la continuité et la qualité des itinéraires cyclables.



Photos : mgrpdron

Environnement - Cause animale

GESTION DES CHATS LIBRES : UNE ACTION POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

La commune agit en faveur du bien-être animal grâce au travail mené avec l'association Les Copains Félines, en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

Dans le cadre d'une convention signée entre la commune, l'association et la fondation, des aides financières sont accordées afin de permettre la capture, la stérilisation et l'identification des chats libres présents sur le territoire communal. Cette démarche est essentielle pour limiter la prolifération féline, éviter les portées non contrôlées et améliorer les conditions de vie des animaux, tout en préservant la tranquillité publique.

Après leur prise en charge par un vétérinaire, les chats sont relâchés sur leur lieu de vie, conformément à la réglementation et aux pratiques reconnues de gestion des populations félines.

Des points de nourrissage encadrés et entretenus

Afin d'assurer un suivi sanitaire correct des chats libres, l'association a éga-



lement mis en place plusieurs points de nourrissage sur la commune. Ces espaces sont régulièrement nettoyés et désinfectés, les bénévoles y déposent une nourriture adaptée aux besoins des animaux. Il est rappelé cependant qu'il est important de ne pas y déposer de restes alimentaires ou de déchets domestiques. Ces dépôts inadaptés dégradent les lieux, provoquent des nuisances, attirent

d'autres animaux et compliquent le travail de l'association. Ils nuisent également à l'image de cette action de protection animale menée dans l'intérêt général. Le respect de ces consignes permet de maintenir des sites propres, sains et adaptés au suivi des chats libres.

Une aide pour les propriétaires d'animaux en difficulté

Parce que le bien-être animal concerne tous les foyers, il est également important de rappeler que les personnes rencontrant des difficultés financières pour faire soigner leur animal de compagnie peuvent se rapprocher de Vétérinaires Pour Tous. Ce dispositif solidaire permet, sous certaines conditions, d'accéder à des soins vétérinaires à coût réduit afin qu'aucun animal ne soit privé de soins pour des raisons financières.



NOUVEAUTÉ SMICTOM : APPLI MOBILE « ÇA VA OÙ »



Pour aider les habitants à faire le bon geste de tri, le SMICTOM Rhône Garrigues met à disposition une nouvelle application gratuite. Le principe est simple : je prends en photo mon déchet, l'appli me dit où le jeter, selon les consignes locales. Et c'est tout !

RAPPEL

Chaque riverain de la voie publique est tenu de nettoyer ou faire nettoyer le trottoir au droit de sa façade jusqu'au droit du caniveau. (arrêté propreté 2024_096)



RECYCLAGE DES CARTONS

Il y a désormais deux bennes spéciales cartons : rue du Rhône à côté de la Police municipale et rue Jean-Jacques Rousseau ! Il vous suffit de plier vos cartons et de les déposer dans ces espaces conçus spécialement pour eux. **Un geste simple pour faciliter le recyclage et garder notre commune propre !**

SMICTOM : NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL

Président : F. ZANIRATTO

Représentants de Roquemaure :

- Marc COUZELAS, 3^e vice président
- Dominique GUSHING



LA VÉGÉTALISATION DE LA COMMUNE : UN PROJET COLLECTIF POUR EMBELLIR NOTRE CADRE DE VIE

La commune poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie à travers un programme de végétalisation pensé à la fois pour les espaces publics et pour l'implication des habitants.

Cette démarche, progressive et durable, vise à rendre nos rues plus agréables, plus ombragées et plus vivantes tout en favorisant la biodiversité.

Une végétalisation portée par la commune

Un travail d'amélioration paysagère sera engagé sur la place située entre Châteauneuf et Cardinal. Cette intervention concernera notamment la taille et la restructuration des végétaux existants ainsi que l'apport de nouvelles essences et de feuillages variés, afin de créer davantage de couleurs et de diversité. L'installation d'un ou deux bancs pourra également être envisagée afin de valoriser cet espace de convivialité. À l'automne, les plantations prévues rue Jb Fabre seront mises en œuvre le long de la grille de

l'Espace Clic afin de poursuivre cette dynamique de végétalisation sur l'ensemble du centre ancien. Concernant le secteur du Portalet, les réflexions devront être menées en cohérence avec l'étude actuellement conduite dans le cadre du programme PVD – OPAH.

Une végétalisation participative avec les habitants

La végétalisation de la commune ne peut être pleinement réussie sans la participation des habitants. C'est pourquoi la municipalité souhaite encourager les initiatives citoyennes à travers le dispositif de « permis de végétaliser ». Cette convention, élaborée avec les services concernés, permettra aux administrés de participer activement à l'embellissement de leur rue ou de leur quartier. Les habitants pourront

ainsi proposer et entretenir des plantations au pied des façades, dans les espaces autorisés ou le long des habitations, dans un cadre harmonisé et accompagné par la commune. La fourniture éventuelle de végétaux pourra être étudiée selon une procédure commune à tous. En revanche, la plantation restera réalisée par les habitants eux-mêmes, avec des conseils et un accompagnement si nécessaire.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette démarche participative porte également une dimension humaine et conviviale. Planter ensemble peut devenir un moment de partage entre voisins, entre générations ou en famille, avec la satisfaction de contribuer directement à l'amélioration du cadre de vie collectif.

L'ALSH « LA RÉCRÉ » SE MET AU VERT : UN POTAGER QUI FAIT GRANDIR BIEN PLUS QUE DES LÉGUMES

À l'ALSH « La Récré », un beau projet pédagogique a vu le jour : la création d'un véritable petit potager conçu et réalisé par les enfants avec l'accompagnement de l'équipe d'animation.

Bien plus qu'un espace de culture, ce potager est devenu un outil concret pour sensibiliser les enfants aux grands enjeux environnementaux de notre époque. À travers cette expérience, ils découvrent les principes de la permaculture, réfléchissent à la préservation de la ressource en eau, observent la biodiversité et comprennent le cycle des saisons.

Ce projet a également été pensé dans une démarche responsable : les aménagements ont été réalisés avec du matériel récupéré et réemployé, donnant une seconde vie aux objets tout en développant chez les enfants une culture du recyclage et de la créativité.

Après avoir imaginé, construit, semé puis entretenu leur jardin, les enfants sont aujourd'hui entrés dans la phase tant attendue des récoltes. Une belle récompense qui donne du sens à leur engagement et leur permet de mesurer concrètement le fruit de leurs efforts.

Cette initiative exemplaire illustre pleinement la vocation éducative de l'ALSH : apprendre autrement, expérimenter, coopérer et former dès aujourd'hui les citoyens attentifs et responsables de demain.



**Mairie de
Roquemaure**

1 cours Bridaine 30150 Roquemaure
Mail : accueil@mairie-roquemaure.fr
Tél. : 04 66 90 54 34

 Mairie de Roquemaure
www.roquemaure.fr



Bulletin municipal de Roquemaure - Juillet 2026 - 3 000 exemplaires - Responsable de publication : Mme Nathalie Nury, Maire.
Responsable de la communication : Nathalie Nury, Maire. Rédactrice en chef : Magali Stein, Directrice Générale des Services. Rédaction : Magali Stein, Lionel Jourdan, Christelle Arnheim, Mélanie Gaffiero, Maéva Gimeno et Garance Vesy. Relecture : Nathalie Nury, Garance Vesy, Magali Stein et Sabine Venelle.
Photos : Lucille Boudoux photographie, Mairie de Roquemaure. Photos drone : Philippe Magnier Mgrpdron. Infographies/montages photos : Magali Stein.
Mise en page : S. Venelle c/o Mine de talents - Alès - 06 75 65 06 77. Impression sur papier PEFC : Imprimerie Quadrifolio 84250 Le Thor - 04 90 22 86 86

ROQUEMAURE

Saint-Roch

2026



13-16/08

**TAUREAUX | CONCERTS
REPAS | MANÈGES**



www.roquemaure.fr